



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

**AVIS PUBLIC – APPEL D’OFFRES**  
**NUMERO D’APPEL D’OFFRES : AO-53-2-39135-24-01**

La Municipalité de Saint-Valère requiert des soumissions pour la réalisation des travaux d’asphaltage du rang de la Coupe sur une distance d’environ 1 320 mètres. Les travaux incluent, sans toutefois s’y limiter, la mise en place d’une couche unique sur 1 320 m et la mise en place d’une couche de resurfaçage sur 320 m optionnelle.

Le soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux selon les plans et devis réalisés par la FQM en date du 26 juin 2024.

La Municipalité ne s’engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l’égard de l’un ou l’autre des Soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du Conseil de la municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d’aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Date d’ouverture des soumissions : « 16 juillet 2024 à 15 h 00 »

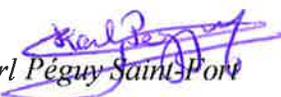
Lieu du dépôt des soumissions : 2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec), G0P 1M0,

Sont admissibles à soumissionner au présent appel d’offres les Soumissionnaires ayant un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Municipalité dans le cadre du présent appel d’offres, soit l’Accord Québec-Ontario (ACCQO) et l’Accord de libre-échange canadien (ALEC). Les Soumissionnaires doivent se procurer les documents d’appel d’offres sur le site du SEAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO.

Une garantie de soumission de 10 % du prix soumis doit accompagner la soumission.

Donné à Saint-Valère ce 25<sup>e</sup> jour du mois de juin 2024.

Le directeur général et greffier-trésorier,

  
Karl Péguy Saint-Père